

**AIRBUS**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ARGENT

Novembre 2025

À QUOI SERT LA MSAÉ ?

La CFDT remercie les 3048 électeurs qui ont choisi la CFDT lors des élections à l'Assemblée générale de la MSAé ! Avec 25,7% des suffrages pour cette première candidature CFDT à ce scrutin, c'est un résultat encourageant. Cependant, du fait du mode de scrutin, la CFDT n'obtient aucun siège. L'occasion de revenir sur le manque de transparence et la gestion contestable de cette Mutuelle, chargée uniquement de la prévention, suite au transfert en 2020, de la couverture santé des Non-cadres d'Airbus vers IPECA.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Inscrits	Votants	Blancs	Exprimés	CFDT	FO/CFE-CGC/CFTC
85 774	12 150	273	11 877	3 048	8 829
	14,2%	2,2%	13,8%	25,7%	74,3%

Les inscrits sont tous les salariés Airbus ainsi que les retraités adhérents à l'IPECA.

Malgré le bon score obtenu par la CFDT face à une alliance de 3 organisations syndicales, **la CFDT n'obtient aucun siège à l'assemblée générale**. En effet, le protocole électoral voté par la majorité sortante FO/CFE-CGC/CFTC en juillet dernier, à une date où la CFDT avait annoncé son intention de présenter une liste, prévoit que **la liste arrivée en tête obtient 100% des 80 sièges**. C'est légal ... mais cela dénote une conception très particulière de la démocratie !

LES COMPTES DE LA MSAÉ

La majorité FO/CFE-CGC/CFTC s'est offusquée, dans un tract daté du 22 octobre, des questions que la CFDT avait posées pendant la campagne électorale au sujet de la gestion de la MSAé.

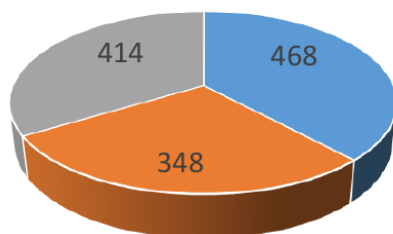
- Concernant les réserves de 16 millions d'Euros que la MSAé a gardé après la fusion avec l'IPECA, la CFDT a demandé à ce que ces réserves soient transférés à l'IPECA. La majorité répond que « cette opération n'est pas autorisée

par la réglementation ». Ce faisant, la majorité confirme **l'existence de cette réserve qui n'est d'aucune utilité (13 années d'activités actuelles de la MSAé)**. Quant à l'impossibilité réglementaire de transférer cette réserve, elle vient de la structure juridique choisie, avec le maintien de la MSAé qui aurait pu être absorbée purement et simplement par l'IPECA.

- Concernant les frais de gestion de la MSAé, nous persistons et signons : **les frais de gestion ont représenté 73% du budget en 2023**, ainsi qu'en témoignent les extraits ci-joint (voir au verso) du compte-rendu du Conseil d'Administration de la MSAé en date du 13 décembre 2023. Et le même document présente un **prévisionnel 2024 pour lequel les frais de gestion atteignent 80% du budget** ! La majorité FO/CFE-CGC/CFTC nous dit que ces frais de gestion de la MSAé sont « maîtrisés, vérifiés et validés par le GIE IPECA-MSAé ». S'il s'agit de vérifier les additions et de valider la sincérité des comptes, nous n'avons jamais prétendu le contraire. Mais ce GIE IPECA/MSAé n'a pas pour mission d'évaluer la pertinence des dépenses engagées par la MSAé, ni de se prononcer sur les frais de gestion en question. De ce point de vue, l'affirmation selon laquelle « **l'administrateur CFDT a validé des deux mains** les frais de fonctionnement de la MSAé » est purement mensongère. Rappelons que la CFDT n'a aucun représentant au Conseil d'Administration de la MSAé, seule instance habilitée à gérer la MSAé. La majorité FO/CFE-CGC/CFTC se garde d'ailleurs bien de contester notre affirmation quant au montant extravagant des frais de gestion.

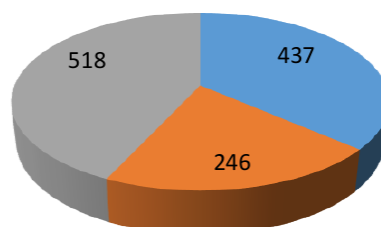
EVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION

Réalisé 2023
Répartition des charges



- Support GIE
- Accompagnement et prévention
- Vie Mutualiste

Prévisionnel 2024
Répartition des charges



- Support GIE
- Accompagnement et prévention
- Vie Mutualiste

Des frais de supports GIE rationalisés à hauteur de 468 K€

- Gestion comptable et financière, RH, juridique, gestion des Instances MSAE

Des frais d'Accompagnement de Prévention à hauteur de 348 K€

- Observatoire et Aéroscopia principalement

Et des frais de gestion de la vie Mutualiste pour 414 K€

*Les dépenses réellement consacrées à l'Accompagnement de Prévention, objectif de la MSAé, sont représentées par la portion **orange**. Les portions grises et bleues sont des frais de gestion, comme indiqué dans le compte-rendu du Conseil d'Administration, en bleu ci-dessus.*

À CE STADE, IL EST LÉGITIME DE SE DEMANDER : QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE DE LA MSAé ?

- Une coquille vide, qui remplit quelques vagues missions de prévention, dont l'utilité ne saute pas aux yeux, et qui pourraient être remplies par l'IPECA.
- Qui a conservé des réserves financières de 16 M€ dont elle n'a pas besoin (13 ans d'activités)
- Dont la principale rentrée financière vient des produits financiers générés par cette réserve
- Et dont les frais de gestion représentent de 75% à 80% du budget !



À un adhérent qui en faisait la demande, le président de la MSAé a refusé de

communiquer les comptes définitifs 2024. Faute d'être représentée à l'Assemblée Générale, malgré un score de 25,7% aux élections, la CFDT demande à la majorité FO/CFE-CGC/CFTC :

⇒ de communiquer les comptes annuels de la MSAé à tous les adhérents (comme le font toutes les mutuelles, et comme le fait l'IPECA sur son site Internet)

⇒ de justifier le montant des frais de gestion

PLUS D'INFOS ? SUIVEZ-NOUS ! G groupe: [DL-info-CFDT-ADS](https://t.me/DL-info-CFDT-ADS)

UNE QUESTION ? ÉCRIVEZ-NOUS ! Mail : CFDT_ADS@airbus.com